

mière réunion du parlement de la Confédération, et pendant cette longue suite d'années le parti conservateur a administré les affaires publiques à l'exception de la courte période des cinq années qui se sont écoulées depuis l'automne de 1873 jusqu'à celui de 1878, et durant laquelle nous avons eu le gouvernement libéral de feu Alexander Mackenzie, cet honnête homme, ce grand citoyen à la mémoire duquel je me fais un devoir de rendre hommage dans cette occasion.

Le parti conservateur a exercé le pouvoir pendant si longtemps, il a eu pendant si longtemps la direction des affaires publiques qu'aujourd'hui dans toutes les branches du service civil l'on ne rencontre, à peu d'exception près, que de ses partisans, de ses créatures, et que même dans cette Chambre, on ne trouve plus qu'un fort petit nombre de sénateurs appartenant à la croyance libérale.

Assurément la force respective des partis est loin de correspondre dans cette Chambre à ce qu'elle est dans l'autre branche du parlement et dans le pays à l'heure actuelle. Je suis un homme de parti, je crois que partout où le système de gouvernement représentatif est en vigueur l'existence de partis politiques est essentielle au bon fonctionnement de la machine gouvernementale. Toutefois, j'admets sans peine qu'il n'est pas de nécessité absolue, que le parti au pouvoir compte constamment une majorité de partisans dans une Chambre comme le Sénat où la vivacité du jeune âge, le feu de la passion politique sont plus qu'à demi éteints sous les glaces de l'âge mûr et où, par conséquent, l'esprit de parti ne saurait prédominer au point d'y faire oublier le sentiment du juste et d'y entraver le progrès des affaires parlementaires. Mais je suis persuadé que l'importance et le prestige du Sénat grandiraient dans l'opinion publique si la force respective des partis pouvait y être maintenue dans des proportions mieux équilibrées qu'aujourd'hui.

Je suis un homme de parti, cependant, je conçois que ma tâche dans la présente occasion ne consiste pas précisément à prodiguer l'encens outre mesure au gouvernement qui arrive, ni à fulminer l'anathème contre celui qui s'en va. Je le répète, je suis un homme de parti, mais je ne suis pas disposé à subir l'empire de l'esprit de parti au point d'oublier volontairement tout sentiment de justice et de méconnaître que si d'une part le parti conservateur a commis de grandes

fautes, il a d'autre part accompli de grandes choses.

Au reste, le peuple l'a reconnu en renouvelant à différentes reprises et pendant bien longtemps l'expression de sa confiance dans les chefs de ce grand parti. Un poète a dit en parlant du peuple :

Je sais quel est le peuple, on le change en un jour.
Il prodigue aisément sa haine ou son amour.

Cependant, il a fallu beaucoup plus d'un jour pour changer le peuple du Canada, mais après une très longue suite de jours il est enfin venu un moment où le peuple semble avoir acquis la conviction qu'il est contraire à ses intérêts que le même parti politique détienne le pouvoir pendant un temps illimité ; et le 23 juin dernier Sa Majesté le peuple, a rendu un décret qui a dû rappeler à bien des gens qu'il est toujours bon de compter un peu avec l'instabilité des choses humaines. Le 23 juin le peuple qui avait pendant si longtemps accordé sa confiance au parti conservateur a changé son allégeance et a confié le soin de ses destinées aux mains du parti libéral qui s'était présenté devant l'électorat avec un programme bien défini et était guidé par un homme entouré d'un prestige immense et dont le nom est déjà devenu illustre non seulement en Canada mais encore de l'autre côté de la frontière, dans toute l'Amérique du Nord et même au delà de l'océan. Certes, j'ai horreur de la flatterie et Dieu me garde de prononcer une seule parole qui pourrait me faire paraître ici dans l'attitude du courtisan, mais je crois sincèrement ne commettre aucune exagération en exprimant l'opinion qu'avant longtemps le premier ministre actuel, l'honorable Wilfrid Laurier sera regardé comme le Gladstone du Canada.

Dans la formation de son Cabinet il a été particulièrement heureux. Tous ses collègues, personne n'en doute, sont des hommes de mérite, mais il est un certain nombre d'entre eux qui inspirent une confiance toute particulière parce que, ayant été premiers ministres dans leurs provinces respectives, ils ont donné des preuves de leur aptitude à gouverner et de leur habileté dans l'administration de la chose publique.

Faisant allusion au plus illustre d'entre eux, je crois être l'interprète du sentiment général de cette Chambre en disant que tous ses membres ont vu avec bonheur l'entrée au Sénat de l'honorable ministre de la Justice (sir Oliver Mowat), dont la présence ici